



Numéro de l'avis
de contravention
6665639373



NOTICE DE PAIEMENT

Le délai de paiement de cette amende forfaitaire
commence le : 28/09/2023



ATTENTION !

Le paiement de l'amende correspondant à l'infraction « STATIONNEMENT ABUSIF DE VEHICULE SUR LA VOIE PUBLIQUE : STATIONNEMENT EXCEDANT 7 JOURS. » commise le 08/09/2023 à 09h34 entraîne la reconnaissance de l'infraction. Si vous désignez un autre conducteur, ne payez pas. Le paiement entraîne le retrait de point(s) sur votre permis de conduire.

COMMENT PAYER CETTE AMENDE FORFAITAIRE ?

Pour éviter toute contestation sur la date de règlement, un moyen rapide et sûr : le paiement par carte bancaire ou smartphone.

MOYENS DE PAIEMENT

donnant droit à un délai supplémentaire de 15 jours pour bénéficier du tarif minoré ou du tarif forfaitaire

Date limite de paiement forfaitaire : 27/11/2023

Paiement par carte bancaire avec le n° de télépaiement suivant

3336	6656	3937	31	Clé	95
------	------	------	----	-----	----

- sur le site internet : www.amendes.gouv.fr
- au téléphone au 0806 20 30 40 (numéro non surtaxé)
- au guichet d'un centre des finances publiques

Paiement sur place

- auprès des buralistes agréés « Paiement électronique des amendes »
- en espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé*

* Points de ventes agréés, liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/pva

Partenaires identifiés par le logo ci-contre, liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximité



Flashcode de PAIEMENT utilisable



- avec un smartphone

Téléchargez gratuitement l'application « amendes.gouv » sur App Store ou Google Play puis scannez le flashcode ci-contre

- chez un buraliste ou un partenaire agréé*

Ne pas utiliser pour la CONSIGNATION en cas de contestation

AUTRE MOYEN DE PAIEMENT

Date limite de paiement forfaitaire : 12/11/2023

Paiement par chèque

- Etablissez votre chèque libellé en euros à l'ordre du Trésor public.
- Joignez la carte de paiement ci-dessous pour servir de référence **sans l'agrafer ni la coller**.
- Envoyez le tout, sans autre document, en utilisant l'enveloppe retour à affranchir.

Important : l'enveloppe retour jointe est réservée exclusivement au paiement. Elle ne doit pas être utilisée pour l'envoi de tout autre document.

**DANS LE CAS CI-DESSUS,
DETACHEZ ET UTILISEZ OBLIGATOIREMENT
CETTE CARTE DE PAIEMENT
POUR PAYER L'AMENDE**

CARTE DE PAIEMENT

Date de l'avis : 28/09/2023



N° de Télépaiement

3336	6656	3937	31
------	------	------	----

Clé

95



M(ME) LE(LA) REPRESENTANT(E) LEGAL(E)
JACK N JILL
49 AVENUE JEHAN DE BRIE
77120 COULOMMIERS

3500

*

CENTRE D'ENCAISSEMENT
TSA 69089
35908 RENNES CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

543210000131 1933366563937340110350401969806

3500